

Point 07 – Contrat ville cadre 2015-2020 Convention Gestion Urbaine et sociale de proximité – Autorisation de signature

Intervention : Marie-Annick BENATRE - Nantes

Madame la présidente, chers collègues,

Par cette délibération, nous approuvons la contractualisation avec l'Etat et la mobilisation d'un certain nombre de partenaires, tel que le conseil régional, les bailleurs, le pôle emploi ou encore la caisse des dépôts et consignations dans un seul objectif celui de corriger le décrochage de certains territoires de l'agglomération et d'améliorer les conditions de vie des habitants. Cette contractualisation permettra une meilleure collaboration et une plus grande efficacité.

Les dernières études menées par l'observatoire des zones urbaines sensibles démontrent clairement que les inégalités se creusent et ce dans de nombreux domaines comme l'emploi, la réussite scolaire ou l'accès à la santé. **Les défis auxquels nous sommes confrontés sont donc énormes : sortir du chômage de masse qui sévit dans les quartiers, redonner un cadre de vie satisfaisant aux habitants, stimuler la vie sociale et culturelle, mettre fin aux discriminations de tous ordres qui touchent les habitants.** Les trois piliers de ces contrats, celui de la cohésion sociale, du cadre de vie et de renouvellement urbain et celui du développement de l'activité économique et de l'emploi prennent ainsi toute leur dimension. L'autre aspect qui nous apparaît important c'est le prolongement du premier programme national de rénovation urbaine et le lancement d'un deuxième, ce qui devra contribuer à la réponse aux besoins en termes de logements, de mixité sociale et de transformation de ces quartiers prioritaires.

Le choix du critère unique du revenu est un indicateur objectif, permettant d'intégrer des quartiers qui en ont réellement le plus besoin. Cependant, la pauvreté est multidimensionnelle ; ce n'est pas seulement le bas revenu en soi,

mais la misère au niveau de la santé, de l'école, de la famille, du type de logement occupé... ; ce seul critère exclut de fait des quartiers pourtant inégalitaires. Ce qui pour les élu-e-s communistes est une nouvelle forme de désengagement de l'Etat qui va forcément peser sur les villes et la métropole lesquelles vont devoir malgré tout faire face aux difficultés des quartiers non prioritaires.

Sur la gestion urbaine et sociale de proximité, nous pensons que c'est un outil pertinent pour améliorer le cadre de vie et la vie quotidienne des habitants et des usagers. La délibération précise les cinq enjeux qui fondent la démarche : transversalité, participation, durabilité, valorisation et qualité de service. Permettez nous d'ajouter fluidité entre les services et réactivité.

Enfin, nous souscrivons à l'objectif de mieux impliquer les habitants des quartiers dans le contrat ville. La participation des habitants dans l'élaboration du contrat, son pilotage traduit l'idée d'un échange permanent entre habitants, élu-e-s, représentants de l'Etat et administrations signataires du contrat de ville. C'est important car les habitants des quartiers ne doivent pas être des sujets passifs de la politique de la ville mais en devenir les principaux acteurs. Nous approuvons donc la création des conseils citoyens, car nous sommes persuadés que la promotion d'une démarche participative est une garantie supplémentaire de la réussite des projets de ville.

Deux remarques complémentaires :

- La première concerne la place déterminante et structurelle de la commune ou de la ville et de leurs élu-e-s dans la mise en œuvre des contrats de ville, sans pour autant remettre en cause la pertinence de l'échelle intercommunale pour un certain nombre de questions.
- La seconde concerne la crainte de voir notre ambition d'améliorer la vie quotidienne des habitats en stimulant la croissance et la création d'emplois limitée par la réduction drastique des dotations aux collectivités. En effet, l'essentiel de ce contrat ville repose sur la mobilisation des moyens de droit commun très malmenés en cette période d'austérité.

Je vous remercie de votre attention.